

# CLER INFOS

RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En finir avec  
**la navigation  
à vue**

**Auto-  
consommation :**  
la proie et l'ombre

**Soutenez l'appel**  
La transition énergétique  
est une chance!

## PAYS D'EUROPE **EN TRANSITION**



**#101**  
JUIL-AOÛT 2014

# En finir avec la navigation à vue

Sandrine Buresi, directrice du Gefosat



© G. MACIEL POUR CLER

Le service public de l'efficacité énergétique a-t-il un avenir? Cette question n'est provocatrice qu'en apparence. Elle est aujourd'hui sur les lèvres de nombreux salariés et représentants des Espaces Info->Energie (EIE), partout en France. En cause, le manque de clarté des pouvoirs publics quant à la place des acteurs de l'énergie, et particulièrement des EIE dans le dispositif des futures plateformes de la rénovation énergétique, censées garantir un accès universel de tous les particuliers à la rénovation performante de leur logement, et ce, quels que soient leurs territoire et lieu d'habitation.

Ce manque de visibilité nous préoccupe particulièrement, à quelques semaines de l'examen du *Projet de loi de programmation pour un nouveau modèle énergétique français* (ex-transition énergétique) par le Parlement. Oui, malgré un taux de satisfaction de plus de 80 %<sup>1</sup>, les EIE naviguent à vue, comme trop souvent depuis leur création en 2001. Rien n'indique en effet que le passage par un EIE sera demain obligatoire pour chaque personne entamant la rénovation de son logement. Pourtant, au-delà même de leur mission de base, nombre de conseillers-énergie sont aujourd'hui en mesure d'accompagner les particuliers sur l'intégralité du parcours de rénovation : de l'information initiale au suivi des travaux, en passant par l'appui dans la recherche de financements.

De telles incertitudes laissent planer le doute non seulement sur la viabilité et l'efficacité des plateformes elles-mêmes, mais aussi sur la pérennité du métier de conseiller-énergie dont le large champ d'expertise technique doit être davantage valorisé. Conscient du découragement qui guette même les plus motivés et les plus compétents, le CLER demande depuis de nombreuses années une confirmation explicite des missions des EIE assortie d'un socle juridique clair et de moyens financiers dédiés et pérennes.

La loi à venir est une occasion historique de fixer enfin les compétences et par là même, le degré d'implication des collectivités, le champ d'intervention des associations et les moyens dédiés pour pérenniser le service public de l'efficacité énergétique. Ne la gâchons pas!

1. Source ADEME.

## SOMMAIRE

2 ÉDITO

3-12 DOSSIER :  
PAYS

D'EUROPE EN  
TRANSITION

14 TRIBUNE

15-16 ACTUALITÉS

17 COLLECTIVITÉS

18 VIE DU RÉSEAU

20 AGENDA +  
CHIFFRES CLÉS



**CLER Infos, bimestriel**  
édité par le CLER  
2, rue Jules Ferry -  
Bât. B - 93100 Montreuil  
info@cler.org  
www.cler.org

**Directeur de la publication:**  
Raphaël Claustre

**Rédacteur en chef:** Guillaume Maciel

**Gestion du dossier thématique:**  
Christel Leca

**Ont participé à ce numéro:** Rita Antunes, Claire Bally, Radhia Berdaoui, Fèriel Bissekri, Alix Bolle, Anne Bringault, Sandrine Buresi, Raphaël Claustre, Manon Dufour, Francisco Ferreira, Anne-Julie Forestier, Daniele Franco, Miriam Eisermann, Célia Gautier, Kathrin Glastra, Marc Jedliczka, Mélissa Iannetta, Christel Leca, Guillaume Maciel, Dimitri Pesca, Blandine Pidoux, Emmanuelle Porcher, Goerg C. Priesner, Yannick Régnier, Joël Vormus, Bouchra Zeroual, Francisco Zuloaga.

**Création & réalisation graphique:**  
Audrey Elbaz

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales

**Photo de couverture:**

© kerstiny - Fotolia.com

**N° ISSN:** 1291-3065.

Publié avec le soutien de l'ADEME et du MEDDE

Le contenu de CLER Infos ne représente pas nécessairement l'opinion de l'ADEME et/ou du MEDDE





# Pays d'Europe en transition

De l'Atlantique à la Baltique, du Portugal à la Pologne, en passant par le Royaume-Uni, l'Allemagne ou l'Autriche, l'Europe de la transition énergétique est partout en marche... à des rythmes et dans des conditions très diverses d'un pays à l'autre. Comment le cadre européen encourage-t-il l'émergence de la transition énergétique aux niveaux national et local ? Sur quels atouts s'appuient les pays les plus avancés ? Comment les citoyens et les projets locaux prennent-ils le relais sur le terrain pour compenser l'absence de politique ambitieuse, voire le développement de politiques rétrogrades par leur gouvernement ? Éléments de réponse dans ce dossier qui se veut un tour d'horizon de quelques scénarios à l'œuvre à travers le continent. Bon voyage, bonne lecture et excellent été !

## L'IMPORTANCE DU CADRE EUROPÉEN

**4 La politique européenne, moteur de la transition énergétique dans les territoires ?**

Célia Gautier, Réseau Action Climat France

## UN BON CADRE NATIONAL, UNE TRANSITION EN BONNE VOIE

**5 La transition énergétique allemande**

Basé sur [www.energytransition.de](http://www.energytransition.de)

**6 Agora Energiewende, think-tank allemand au cœur de la transition énergétique**

Dimitri Pescia, Senior Associate European Energy Cooperation, Agora Energiewende

**6 Tandem : quand la coopération franco-allemande rime avec transition énergétique locale**

**7 Un nouveau modèle énergétique pour le Portugal du XXI<sup>e</sup> siècle**

Francisco Ferreira et Rita Antunes, Quercus – Associação Nacional de Conservação da Natureza

**8 Le Danemark, bientôt pays à énergie positive**

Raphaël Claustre, CLER

**9 Des territoires modèles pour le climat et l'énergie en Autriche**

Goerg C. Priesner, Klimabündnis Österreich

## UN CADRE NATIONAL PERFECTIBLE OU INEXISTANT MAIS DES TERRITOIRES QUI AVANCENT

**10 L'échelon local, moteur de la transition énergétique polonaise**

Blandine Pidoux, Energy Cities

**11 Le Royaume-Uni : Un excellent garde-fou juridique**

Manon Dufour, E3G – Third Generation Environmentalism

**12 Espagne : un pas en avant, deux en arrière**

Francisco Zuloaga



# La politique européenne, moteur de la transition énergétique dans les territoires ?

Célia Gautier, Réseau Action Climat France

**Une grande partie des progrès réalisés dans les territoires, notamment dans le développement des énergies renouvelables, est la conséquence de l'adoption de textes européens, et notamment du Paquet énergie-climat de l'Union européenne de 2008. En 2011, un quart seulement des actions de transition énergétique menées dans les pays allait au-delà du cadre européen ou n'en découlait pas.**

Certaines politiques de l'UE suivent une approche flexible, qui laisse aux pays le choix de leurs politiques. C'est le cas de l'objectif d'efficacité énergétique, qui demeure à ce stade purement indicatif. Or l'absence d'un cadre européen contraignant sur les économies d'énergies a eu pour conséquence une action limitée sur le terrain et un retard important pris par l'ensemble de l'UE. L'existence d'un tel cadre est une condition *sine qua non* pour mobiliser l'action nationale. La directive européenne sur les énergies renouvelables répond également à une approche flexible. D'un côté, elle fixe des objectifs contraignants par pays pour la part d'énergies renouvelables à atteindre, et de l'autre elle laisse aux pays la liberté du choix des sources d'énergie renouvelable qu'ils développent et les mécanismes de soutien qu'ils emploient. La contrainte traduite en objectifs nationaux a cependant forcé certains États membres à développer les énergies renouvelables alors qu'ils se seraient dirigés vers un mix plus nucléarisé ou plus axé sur les fossiles (par exemple, le Royaume-Uni).

## Les États les plus réticents contraints

D'autres approches européennes sont plus prescriptives. Par exemple, la directive sur le système européen d'échange de quotas d'émissions de CO<sub>2</sub>, la directive sur l'éco-conception ou encore la directive sur la performance énergétique des bâtiments. L'évolution des normes de construction dans certains pays comme Chypre ou la Slovaquie découlent directement du cadre européen. Cependant, plus l'ce dernier est prescriptif, plus son niveau d'ambition

et sa couverture sont généralement faibles.

## Des outils européens pour appuyer les initiatives locales

Des outils européens existent pour faciliter l'action locale. C'est le cas des Fonds structurels européens, comme le Feder et le Fonds de cohésion, dont 20% sont alloués à la transition énergétique dans le budget de l'UE pour 2014-2020. L'initiative Énergie intelligente pour l'Europe, qui a financé jusqu'en 2013 plus de 600 initiatives portées au niveau local, a quant à elle été avalée par le nouveau programme Horizon 2020, axé sur la recherche et l'innovation. La Convention des Maires est une initiative «bottom up», proposée par la Commission européenne, dont les autorités locales et régionales se sont emparées. C'est sur le papier un franc succès puisqu'elle compte aujourd'hui plus de 6 000 municipalités et régions signataires, qui s'engagent à réduire leurs émissions d'au moins 20% en 2020. Reste à savoir si ces engagements seront atteints. Le monitoring s'avère compliqué pour les institutions européennes et les collectivités. Un prolongement de cette initiative à 2030, accompagné d'améliorations découlant des enseignements tirés de la première phase, serait bienvenu.

## Quelques insuffisances

Malgré l'existence d'un cadre européen sur le climat et l'énergie, les transformations tardent à apparaître dans de nombreux pays. Certains ont échoué à transposer et mettre en œuvre les textes européens, comme la Pologne. Dans ces pays, l'action des acteurs locaux demeure souvent le seul moteur. Les exemples nationaux les plus avancés

en matière de transition énergétique montrent parfois les limites de l'Union européenne. Par exemple, les interactions complexes entre l'Énergiewende allemande et la construction du marché intérieur de l'énergie en Europe posent la question d'une «Europe de la transition énergétique» à plusieurs vitesses.

## Des normes tantôt moins ambitieuses

Il arrive aussi que le cadre européen ralentisse l'action nationale, surtout lorsqu'il s'agit de mesures prescriptives : c'est le cas des normes européennes sur les émissions de CO<sub>2</sub> des voitures, moins ambitieuses que ce que les constructeurs français pourraient produire aujourd'hui de manière rentable. Les problèmes rencontrés par le marché européen des quotas de CO<sub>2</sub> – difficile à réformer compte tenu de la pression des lobbies industriels et de la nécessité d'une majorité qualifiée au Conseil – ont effacé le signal prix du carbone, tout en limitant parfois l'émergence d'une fiscalité écologique dans de nombreux pays.

## Certaines règles contradictoires

Certaines règles européennes vont même à l'inverse de la transition énergétique : les nouvelles lignes directrices de la Commission européenne en matière d'aides d'État rendront plus difficile l'utilisation de tarifs d'achat pour les énergies renouvelables. Plus controversé encore, le Programme Horizon 2020 allouera 113 millions d'euros à la recherche sur l'exploitation des gaz de schiste !

A l'heure où le nouveau Parlement européen s'installe dans l'hémicycle de Bruxelles et de Strasbourg, et où les chefs d'États de l'UE négocient sur l'avenir de la politique énergétique et climatique européenne, il est essentiel de tirer les leçons du système européen actuel. La transition énergétique est en marche un peu partout en Europe, et l'UE doit être un facilitateur de cette transformation.

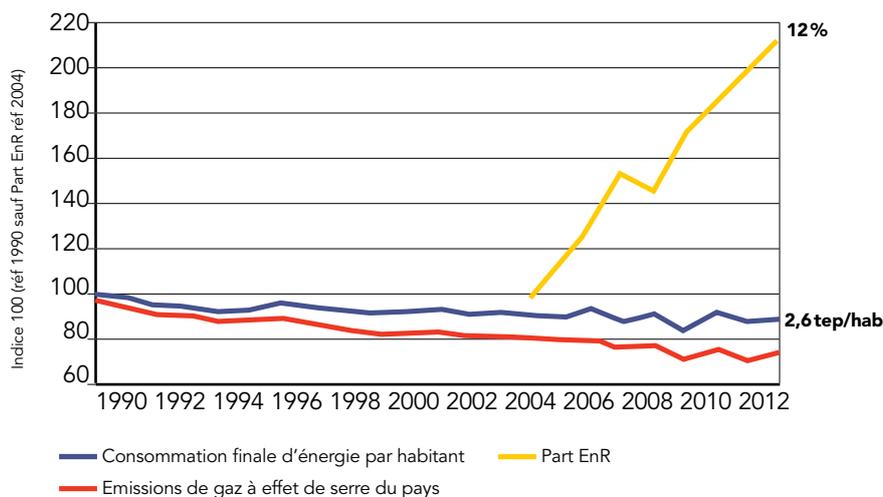


# La transition énergétique allemande

Basé sur [www.energytransition.de](http://www.energytransition.de)<sup>1</sup>

**En dix ans, la part d'électricité renouvelable en Allemagne est passée de 6 % à 25 % et l'on estime qu'en 2020, plus de 40 % de son énergie sera d'origine renouvelable.**

INDICATEURS ALLEMAGNE



SOURCE : EUROSTAT

La politique énergétique allemande associe des instruments fondés sur le marché et la réglementation. La loi sur les énergies renouvelables garantit à l'électricité renouvelable un accès au réseau pour sécuriser l'investissement et permettre aux entreprises familiales et de taille réduite d'être aussi compétitives que les grandes entreprises. Les tarifs sont dits « dégressifs » afin de faire baisser les prix futurs. Les consommateurs sont libres de choisir leur fournisseur d'énergie. L'Allemagne a créé le plus grand marché intérieur de panneaux photovoltaïques au monde, contribuant, avec la production de masse chinoise, à faire baisser le coût des renouvelables au niveau mondial. En Allemagne, les prix pour l'installation de panneaux photovoltaïques ont chuté de 66 % de 2006 à mi-2012.

## Abandon du nucléaire et réduction des émissions de GES

Les installations nucléaires démantelées ont cédé la place aux renouvelables, aux centrales conventionnelles de renfort et à une plus grande efficacité énergétique.

Les renouvelables ont permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'environ 130 millions de tonnes par an. Le pays a globalement dépassé son objectif de Kyoto avec 27 % de réduction de ses émissions de GES fin 2011.

## Maintien d'une base industrielle

Les politiques climatique et énergétique allemandes sont conçues pour maintenir une forte base industrielle à l'intérieur du pays. L'industrie est encouragée à améliorer son efficacité énergétique et bénéficie de dérogations aux réglementations en vue d'alléger les charges qui pèsent sur elle. En 2012, les énergies solaire et éolienne ont fait chuter les prix de plus de 10 % sur les marchés de gros de l'électricité. Les industries de l'acier, ainsi que celles du verre et du ciment en profitent. De plus, le pays développe des technologies d'ingénierie à forte valeur ajoutée « Made in Germany »<sup>2</sup>.

## Création d'emplois

Les bénéfices économiques de la transition compensent déjà les coûts sup-

plémentaires par rapport au « business as usual ». Plus de 380 000 Allemands travaillent dans le secteur des renouvelables – bien plus que dans le secteur de l'énergie conventionnelle. Ces emplois, destinés à des techniciens, des installateurs et des architectes, ont été créés au niveau local et ne sont pas délocalisables.

## Les grandes entreprises suivent peu à peu le mouvement

En 2011, plus de la moitié des investissements dans ces énergies était réalisée par des petits investisseurs, les grandes entreprises ayant peu investi. Les quatre grandes entreprises d'électricité (E.ON, RWE, Vattenfall, EnBW) se sont battues pour défendre leurs intérêts, retardant le passage aux renouvelables. Mais E.ON et RWE ont annoncé publiquement leur souhait d'arrêter la construction de centrales nucléaires au plan international, et EnBW appartient maintenant au land du Bade-Wurtemberg, dont le gouverneur est Vert.

## Un habitat encore à rénover et des transports qui restent trop individuels

L'électricité ne constitue que 20 % de la demande énergétique allemande, le reste émanant à parts égales du chauffage et des transports. Leader des maisons passives, le pays a cependant des taux de rénovation encore trop bas pour que les gains en efficacité de la construction neuve soient significatifs. En outre, il n'a pas étendu ses réseaux de chaleur. Mais c'est sans doute dans le secteur des transports que les progrès se font le plus attendre : l'Allemagne n'est pas un leader dans ces technologies et la mobilité reste encore trop individuelle et basée sur de gros véhicules.

### Contact :

**Kathrin Glastra** : +32 (0)2 743 41 02  
[kathrin.glastra@eu.boell.org](mailto:kathrin.glastra@eu.boell.org)

1. Site web de la Fondation Heinrich Böll.

2. Panneaux solaires, éoliennes, biomasse et centrales hydroélectriques, systèmes de batterie et de stockage, équipements de réseaux intelligents...



# Agora Energiewende, think-tank allemand au cœur de la transition énergétique

Dimitri Pescia, Senior Associate European Energy Cooperation, Agora Energiewende

**Le think-tank Agora Energiewende, mis en place en 2012, intervient sur la base du consensus allemand en faveur de la transition énergétique.**



Si les objectifs de cette transition clairement définis, leur mise en œuvre soulève de nombreuses questions économiques, techniques et sociétales. Acteur indépendant et non-partisan, Agora Energiewende facilite la compréhension des enjeux et contribue à structurer les priorités, afin de faire de la transition énergétique un succès pour l'ensemble de la société.

## Un rôle central dans le débat national

Au cœur de son action, Agora établit un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes et pilote la réalisation

d'études économiques, avec un focus sur la transformation du secteur électrique, afin d'apporter une expertise indépendante au débat national. Plusieurs de ces études ont joué un rôle central dans le débat national, notamment les « 12 réflexions pour la transition énergétique », ainsi que « EEG 2.0 », une proposition de réforme de la loi de soutien des ENR. Afin d'alimenter ses travaux et renforcer le dialogue entre les parties prenantes, Agora s'appuie sur le Conseil d'Agora Energiewende, présidé par Klaus Töpfer, ancien ministre fédéral de l'Environnement. Ce Conseil, qui rassemble une vingtaine d'acteurs stratégiques et décideurs politiques, économiques et représentants de la société civile, sert de plateforme confidentielle de discussion, sur la base des analyses du think-tank.

## Une dimension européenne

En janvier 2014, Agora Energiewende a par ailleurs mis en place une équipe consacrée à la dimension européenne de la transition énergétique. Cette équipe initie de nouvelles coopérations, mène des travaux d'analyse avec des experts européens et délivre des informations factuelles sur les enjeux de la transition énergétique allemande. La responsabilité de l'Allemagne, quatrième puissance économique mondiale, est en effet particulièrement importante dans ce contexte, et dépasse largement le cadre de son débat national.

Financé par deux fondations philanthropiques (la Fondation Mercator et l'European Climate Foundation), Agora Energiewende regroupe une vingtaine d'experts du secteur de l'énergie, sous la direction de Patrick Graichen. Le think-tank s'appuie sur un réseau étendu de chercheurs, économistes et ingénieurs, afin de réaliser ses travaux.

Contact : [www.agora-energiewende.de](http://www.agora-energiewende.de)

## Tandem : quand la coopération franco-allemande rime avec transition énergétique locale

De part et d'autre du Rhin, les acteurs de terrain des collectivités locales sont confrontés aux mêmes défis : rénovation énergétique, mobilisation des ressources énergétiques, mobilité durable, circuits économiques de proximité, financement coopératif... C'est pourquoi le projet TANDEM, coordonné par Energy Cities et Klimabündnis, encourage la mise en place de coopérations concrètes bi ou trilatérales sur des initiatives d'intérêt commun. Lancé officiellement à Strasbourg le 29 septembre 2014, le projet durera jusqu'en 2016 grâce à un cofinancement de l'ADEME et du Umweltbundesamt. La veille, à l'occasion du colloque national Plans Climat Energie Territoriaux de l'ADEME et ses partenaires, TANDEM présentera une analyse comparée franco-allemande des PCET et des Klimaschutzkonzepte, leur équivalent allemand.

Partenaires : KEA (agence de l'énergie et de la protection du climat du Bade-Wurtemberg) et l'Institut franco-allemand



Infos : [www.energy-cities.eu/-Projets-](http://www.energy-cities.eu/-Projets-)

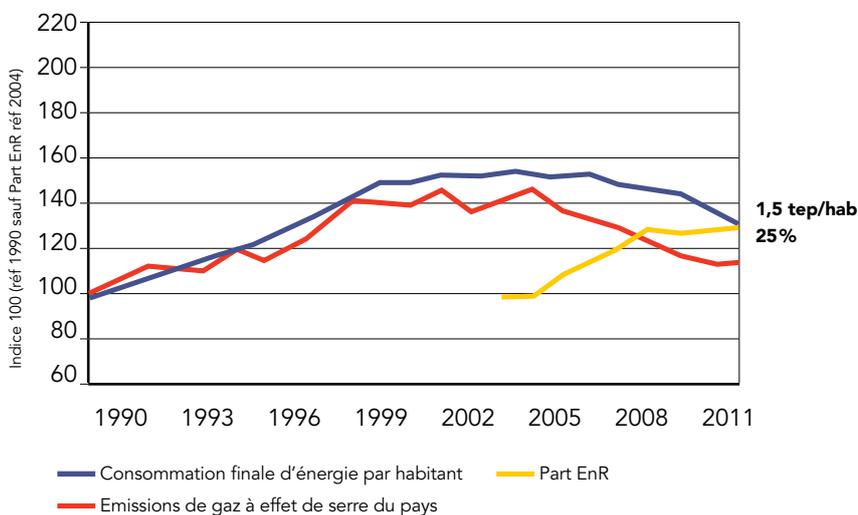


# Un nouveau modèle énergétique pour le Portugal du XXI<sup>e</sup> siècle

Francisco Ferreira et Rita Antunes, Quercus – Associação Nacional de Conservação da Natureza

**Notre petit pays situé à l'extrême sud-ouest européen, sans ressources énergétiques fossiles, s'apprête-t-il à devenir un exemple du changement de paradigme énergétique en cours en Europe ? C'est en tout cas son ambition, malgré la crise économique qui le touche de plein fouet. Un autre horizon, plus soutenable et économiquement viable paraît en effet.**

INDICATEURS PORTUGAL



## Le Portugal : un cas d'école pour le développement de l'électricité renouvelable

António Sá da Costa et Lara Ferreira - APREN - Associação Portuguesa de Energias Renováveis

La pénétration de l'électricité renouvelable dans la consommation du Portugal métropolitain est passée de 30% en 2000 à 82% dans les cinq premiers mois de 2014. Sur ces 82%, près de 40% sont issus de la «production (dite) en régime spécial» (PRE), à partir de sources strictement renouvelables, grand hydroélectrique excepté. Il existe un lien étroit entre le développement de l'électricité renouvelable et le développement local et régional. Fin 2013, près de 150 millions d'€ ont été reversés aux municipalités par les entreprises propriétaires de parcs éoliens (près de 2,5 % du volume des ventes), au titre d'un impôt spécifique dédié à l'exploration de ces parcs.

Le défi des énergies renouvelables fut relevé dès les années 2000 avec l'expansion massive de la puissance éolienne installée, le remaniement et l'augmentation de puissance des barrages, et, plus récemment, le pari de l'énergie solaire - production d'énergie électrique via le photovoltaïque. D'autres points viennent néanmoins assombrir le tableau tel le Plan national pour la construction de grands barrages, contesté pour ses impacts négatifs sur l'environnement et en conflit avec les directives Habitats et Eau. De même, le secteur des transports demeure le talon d'Achille de cette politique, qu'il s'agisse de la dépendance au pétrole ou du poids excessif des transports routiers.

### Une dynamique et des objectifs de Kyoto atteints

Mais la dynamique, globalement posi-

tive, se poursuit. L'utilisation plus efficace de la biomasse, le développement d'éoliennes offshores et l'énergie houlomotrice sont autant de pistes pertinentes en cours de déploiement, même si leurs résultats sont encore limités. Parallèlement, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des consommations, en partie conséquence de la crise, a permis, outre l'investissement dans les énergies renouvelables, une réduction de la dépendance énergétique externe et l'atteinte intégrale des objectifs de Kyoto.

### Un pays ambitieux

Le Portugal est actuellement le pays européen le plus ambitieux pour l'ensemble des objectifs européens 2030. Il défend ainsi un objectif d'au moins 40% de réduction des émissions de GES, 30% d'augmentation de l'efficacité

énergétique et 40% d'énergies renouvelables. Le pays entend être à l'avenir un producteur d'énergie renouvelable pour le reste de l'Europe. D'où la nécessité impérieuse de bonnes interconnexions. En 2013, la production d'électricité à partir de sources renouvelables représentait 58% du total de l'électricité consommée, en augmentation de 20 % par rapport à 2012.

Traduit du portugais par Guillaume Maciel



# Le Danemark, bientôt pays à énergie positive

Raphaël Claustre, CLER

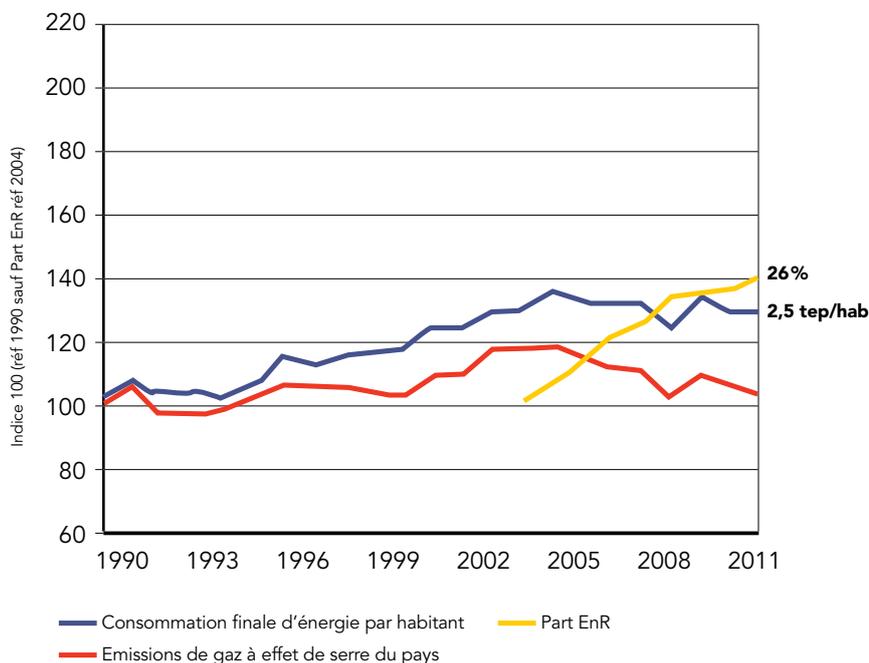
**Le 22 mars 2012, le Parlement danois a adopté à la quasi-unanimité<sup>1</sup> un accord sur la politique énergétique visant le 100 % renouvelable en 2050 et même dès 2035 pour l'électricité et la chaleur.**

du parc bâti et un important travail sur les réseaux intelligents.

## Toujours plus fort sur l'éolien

Déjà leader mondial de l'éolien en production relative (25% de l'électricité danoise), le Danemark prévoit de passer à 50% d'ici 6 ans! Il s'appuiera pour cela sur les parcs en mer (parcs de 600 MW et 400 MW en développement), mais aussi au sol avec 1 800 MW additionnels. 450 MW enfin sont prévus en « nearshore », c'est-à-dire en mer, mais relativement près des côtes et visibles. C'est dans ce cadre que l'obligation d'ouverture du capital des parcs éoliens a été adoptée<sup>2</sup>. Au moins 20% du capital des projets doit être proposé aux résidents. Si, à la date de connexion du parc, la part du capital appartenant aux acteurs territoriaux, particuliers ou entreprises, atteint 30 %, le tarif est bonifié de 1,3€/MWh. Les autres énergies renouvelables électriques apporteront aussi leur contribution avec une réévaluation des aides pour l'électricité issue du biogaz et un programme de développement du solaire photovoltaïque.

INDICATEURS DANEMARK



La feuille de route 2020 indique que le pays atteindra dès 2020 une part de 35% d'énergies renouvelables (la directive européenne n'exigeait que 30%), notamment grâce à une forte politique de maîtrise de l'énergie destinée à faire baisser de 7,6% la consommation d'énergie d'ici 2020. En termes d'émissions de gaz à effet de serre, l'objectif 2020 est de -34% par rapport à 1990.

mières études montrent que la transition énergétique danoise entraînera 12 à 20 milliards d'euros d'investissements en huit ans dans ce petit pays d'à peine 6 millions d'habitants conduisant à la création immédiate de 4 000 emplois puis 6 à 7 000 à la fin de la décennie.

## Priorité à l'efficacité énergétique

Le plan danois comporte des obligations d'économie d'énergie croissantes pesant sur les fournisseurs comme le font nos CEE. Mais le niveau d'économie que doit générer le dispositif chaque année vient d'augmenter à 3% de la consommation d'énergie (hors transport), soit le triple de nos CEE. L'accord comporte également un plan global de rénovation

## La fin du fossile dans le bâtiment

Le chauffage fioul et gaz ont été interdits dès 2013 dans les constructions neuves. Dans l'existant, il ne sera plus possible d'installer de chaudières fioul dès 2016 si un réseau de chaleur ou de gaz se trouve à proximité. Pour les autres bâtiments, un plan de conversion du fossile vers les renouvelables sera mis en place.

L'industrie, la recherche et les transports figurent aussi dans cet ambitieux programme d'actions dont le gouvernement attend des bénéfices majeurs en termes de croissance verte, de création d'emplois, mais aussi de protection de la compétitivité de ses entreprises.

## Une politique qui « rapporte »

Auditionné dans le cadre du Débat national sur la transition énergétique française, le ministre danois de l'énergie Martin Lidegaard s'était amusé de certaines questions : « Combien notre transition nous coûte? Vous voulez dire combien elle nous rapporte! » Les pre-

1. La coalition gouvernementale (partis social-démocrate, social-libéral, socialiste du peuple) s'est accordée avec le parti libéral, le parti du Peuple, les Rouges, les Verts et le parti conservateur du Peuple. Seule l'alliance libérale représentant 5% des sièges ne s'y est pas ralliée.

2. Voir CLER infos 95 page 8



# 112 territoires modèles pour le climat et l'énergie en Autriche

Goerg C. Priesner, Klimabündnis Österreich

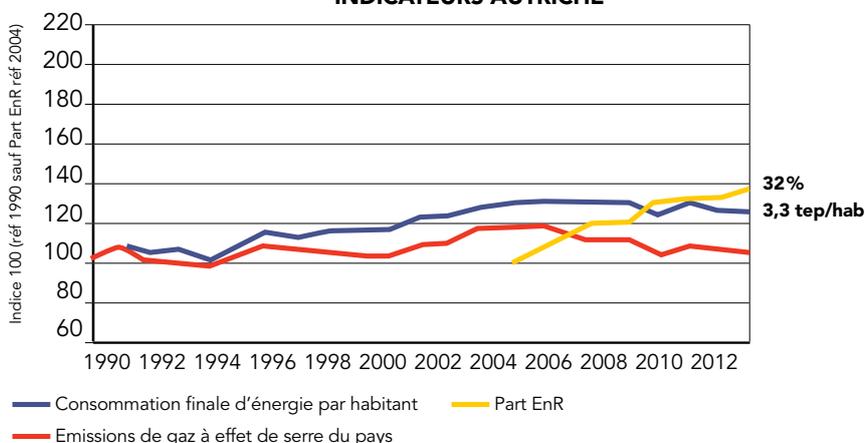
**Initié par le gouvernement fédéral autrichien en 2007, le Fonds pour le climat et l'énergie a pour objectif d'agir concrètement sur le changement climatique à travers la mise en place de projets énergétiques et de mobilité. 720 millions d'euros ont été alloués à 57 000 projets depuis sa création.**

## Le premier «territoire modèle» rejoint la Convention des maires

Le territoire du Waldviertler Kernland en Basse-Autriche regroupe 13 communes rurales et environ 13 500 habitants, qui ont été accompagnées conjointement en 2013 vers la Convention des Maires, dans le cadre du projet européen 100% RES Communities coordonné par le CLER.

En savoir plus : <http://tinyurl.com/100-res-communities-eu>

INDICATEURS AUTRICHE



Le Fonds finance également un programme d'envergure baptisé « Territoires modèles pour le climat et l'énergie »<sup>1</sup> (TMCE), lancé dès 2009 et concourant à impliquer les territoires sur l'objectif de rendre l'Autriche totalement indépendante des combustibles fossiles à l'horizon 2050.

## Un quart des habitants concernés

En trois ans, 112 « territoires modèles » se sont engagés à devenir des territoires autosuffisants en énergie, via le renforcement de l'efficacité énergétique, l'augmentation de la production d'énergie à partir de sources renouvelables locales et le développement de la mobilité verte. Ils représentent au total 1 186 communes et 2,7 millions d'habitants (soit un quart du pays). Tous ont dû élaborer une stratégie, comprenant une évaluation de leur consommation et potentiel énergétiques (économie et production), la fixation d'objectifs à court et long termes et la définition d'un plan d'actions ; puis suivre dans le

temps les résultats obtenus en matière de consommation et de production d'énergie.

## Une mutualisation des expériences

Deuxième pilier du dispositif, l'obligation de se doter d'un responsable énergie-climat. Le poste est financé par l'État pour deux ans afin de coordonner le développement et le suivi de la stratégie énergétique. Il suscite par son animation la participation de tous les acteurs territoriaux (communes, acteurs économiques, citoyens) dans le processus de développement et de mise en œuvre des actions (pour lesquelles le Fonds pour le climat et l'énergie fournit des moyens spécifiques complémentaires). Afin de mutualiser leurs expériences, tous les responsables énergie-climat des « territoires modèles » se réunissent deux fois par an pour échanger leur savoir-faire lors d'un séminaire de deux jours. Ils participent à des formations spécifiques (obligatoires), ainsi qu'à des ateliers techniques.

## Du niveau territorial au niveau national : l'approche ascendante réussie des TMCE

« En finançant les TMCE, nous avons choisi une approche ascendante : les territoires décident eux-mêmes de la façon dont ils vont réduire les consommations d'énergie et accroître les productions renouvelables. Grâce à cette approche, les habitants du territoire sont directement impliqués dans le processus de prise de décision et peuvent mieux s'identifier à l'ensemble du projet. Un autre avantage réside dans la force des résultats qui émergent dans les territoires. On constate des effets induits importants comme l'augmentation de la valeur ajoutée territoriale, la création de nouveaux emplois et un regain d'attractivité de la vie dans les zones rurales », explique Ingmar Höbarth, directeur général du Fonds autrichien pour le climat et l'énergie.

À l'heure où le ministère de l'écologie français prévoit un appel à projets pour lancer 200 territoires à énergie positive, les TMCE sont un bon exemple de dispositif national facilitateur par lequel les territoires continuent de maîtriser leur propre développement et sont amenés à coopérer.

1. Voir [www.klimaundenergiemodellregionen.at](http://www.klimaundenergiemodellregionen.at)

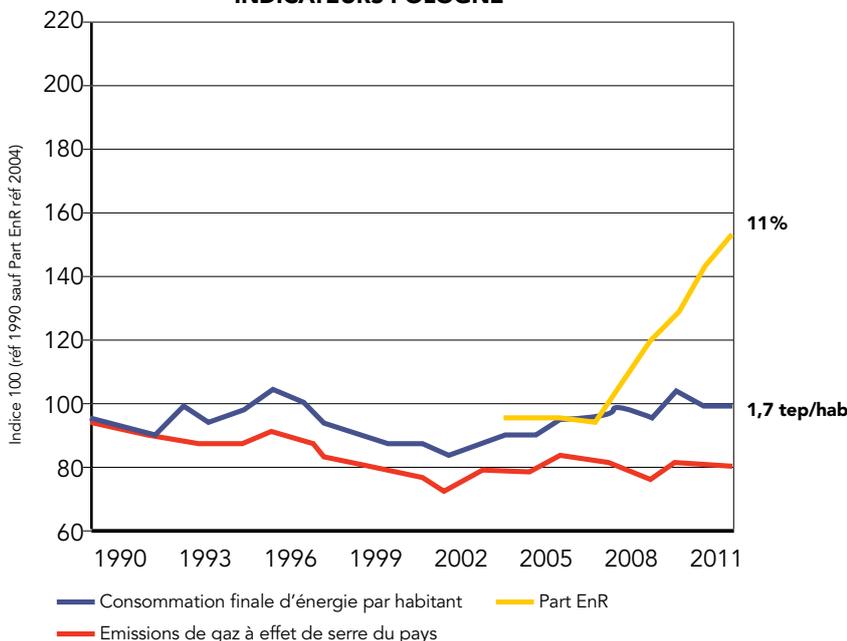


# L'échelon local, moteur de la transition énergétique polonaise

Blandine Pidoux, Energy Cities

**Fortement dépendante de la Russie pour son approvisionnement énergétique (totalement dépendante pour le pétrole et à 70% pour le gaz) la Pologne a fondé sa politique énergétique sur le charbon, dont elle dispose en abondance, et qui représente aujourd'hui 83% du mix énergétique du pays.**

INDICATEURS POLOGNE



À l'horizon 2030, les priorités de la politique nationale énergétique de la Pologne passent par l'amélioration de l'efficacité énergétique, la diversification des sources d'énergies (renouvelables mais aussi gaz de schiste et nucléaire), et la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> grâce aux technologies de charbon propre, dont la capture et le stockage du carbone (CCS) mais parmi les avancées majeures pour l'efficacité énergétique et l'utilisation des renouvelables, la conversion de très grands réseaux de chaleur du charbon à la biomasse, à Poznań et à Łódź, vont permettre d'éviter l'émission de 300 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an. À Varsovie, le recours à la cogénération a permis de réduire de 30% la consommation de charbon et d'économiser

2 millions de tonnes annuelles de CO<sub>2</sub>.

## Une autre approche

Mais au-delà de ces vues purement industrielles ou macro-économiques, une autre approche du contexte énergétique de la Pologne est possible. Zbigniew Michniowski, adjoint au Maire à la ville de Bielsko-Biała, Président du Réseau polonais des villes pour l'énergie (PNEC) et Vice-Président d'Energy Cities, nous le rappelle dans une récente interview donnée à Euractiv. Et si, comme le dit M. Michniowski, les systèmes énergétiques, jusque-là gigantesques et monolithiques, laissent progressivement la place à une large variété d'initiatives de dimension plus modeste, mieux adaptées à l'échelle et aux ressources locales? Et si les consomma-

teurs finaux d'énergie devenaient des citoyens et des acteurs locaux avertis des questions énergétiques et de leurs enjeux économiques, politiques, sociaux, environnementaux? Et si les villes se réappropriaient la mise en œuvre et la coordination d'une politique locale de l'énergie, au plus près des citoyens et de tous les acteurs locaux sur leurs territoires?

## Des plans locaux d'énergie bas carbone

C'est en observant de plus près ce qu'il se passe à l'échelle locale en Pologne, que l'on peut en effet découvrir de nombreux exemples de territoires en marche vers la transition énergétique. Il s'agit, par exemple, de ces 800 villes polonaises qui ont répondu à un appel à projet national pour la protection de l'environnement, qui contribuera à financer le développement de plans d'action locaux d'énergie bas carbone. Ou de ces 34 villes polonaises qui ont signé à ce jour la Convention des Maires, s'engageant ainsi à atteindre, voire à dépasser les objectifs énergétique et climatique de l'Union européenne, les 3x20.

## Les habitants partants

Selon un récent sondage d'opinion de l'institut Ipsos pour Greenpeace International auprès de 2 500 Hongrois, Polonais, Tchèques et Slovaques, 85% des personnes interrogées penchent pour des objectifs environnementaux contraignants, en matière d'efficacité énergétique comme d'énergies renouvelables. Plus des trois quarts des personnes interrogées jugent problématique la dépendance vis-à-vis des importations d'énergie de Russie. La même proportion affirme que les énergies renouvelables et les économies d'énergie sont un moyen de remédier à la situation.

1. Source : L'usine nouvelle  
2. Source : Euractiv



# Le Royaume-Uni : Un excellent garde-fou juridique

Manon Dufour, E3G – Third Generation Environmentalism

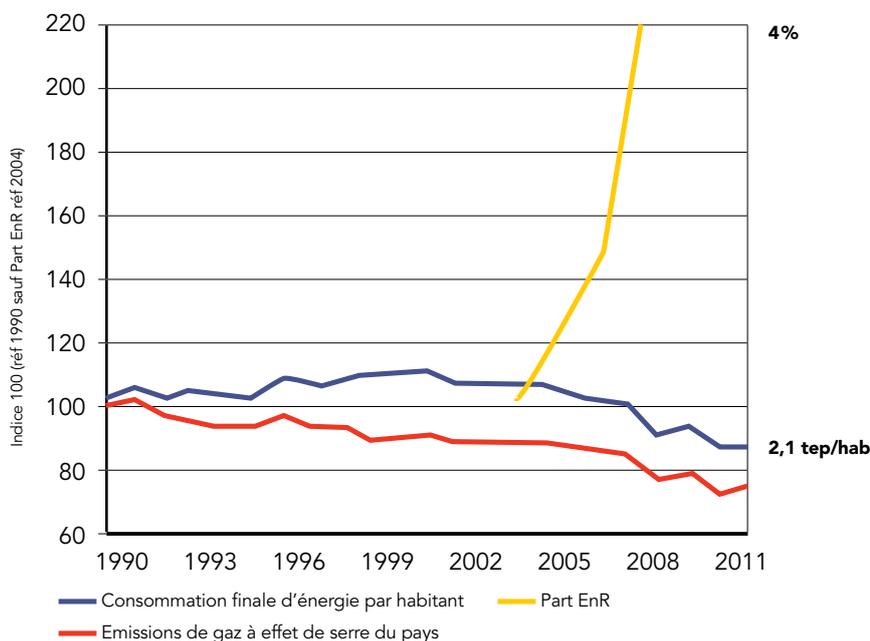
**Bien que la transition énergétique britannique manque de direction, tout pays aurait mérité de s'inspirer de son système juridique et institutionnel.**

court-termistes d'un organe politique.

## ... Qui font force de loi

Ce qui fait la force de cette loi est que tout gouvernement est légalement tenu de prendre l'avis du Comité en considération et ne peut modifier des décisions préalables qu'en cas extrême. Le gouvernement ne peut par exemple ignorer les recommandations du comité ou en dévier sans justification rigoureuse, rendant tout changement, basé sur des argumentations fausses ou mal justifiées, illégal. Le gouvernement actuel tente de réduire l'ambition du budget carbone pour la période 2023-27, qui pour l'instant fixe un objectif de division par deux des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990 pour 2027. Le cadre juridique leur rend cette tâche bien difficile. Le comité s'est exprimé contre un changement n'estimant pas que les circonstances nationales et internationales aient suffisamment changé depuis 2011 pour justifier une révision et considérant qu'une réduction d'ambition coûterait 125 milliards d'euros de plus à long terme.

INDICATEURS ROYAUME UNI



La forte hausse des EnR au Royaume-Uni traduit une très forte hausse de 250 % de la part EnR entre 2004 et 2012, due aux efforts du pays mais aussi au modeste point de départ : il est passé de 1,2 % à 4,2%.

**P**rolongation des centrales au charbon, exploration du gaz de schiste, potentiel arrêt du soutien aux éoliennes terrestres et du mécanisme de certificats d'économie d'énergie, etc. Les nouvelles émanant d'outre-Manche ne dépeignent pas toujours notre voisin comme le champion de la transition que son potentiel d'innovation et de changement pourrait laisser à croire. Le Royaume-Uni est cependant un des rares pays au monde à avoir un cadre juridique protégeant ses objectifs et sa trajectoire de décarbonisation contre un système politique très polarisé, et la volatilité de ses opinions.

## Des objectifs et un organe consultatif...

Ce système, introduit en 2008 par le *Climate Change Act* lors d'un rare moment

de cohésion entre les principaux partis et de nombreuses parties prenantes, fixe un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 80 % d'ici à 2050 par rapport au niveau de 1990 et oblige ses gouvernements successifs à fixer des budgets carbone tous les cinq ans en cohérence avec ces objectifs à long terme. Cette loi a également créé le *Committee on Climate Change*, un organe consultatif indépendant qui conseille le gouvernement dans ses décisions quant aux budgets carbone et aux politiques énergétiques et climatiques associées. Ses conseils se basent sur des analyses de coûts, de faisabilité et d'impact sur la compétitivité de différentes trajectoires de décarbonisation, mais toujours dans une approche cohérente avec les objectifs 2050, et à l'abri des considérations partisans et

## Baptême du feu

Ce premier baptême du feu pour le *Climate Change Act* et le *Climate Change Committee* déterminera à quel point le système britannique est robuste contre la variabilité de ses dirigeants politiques. Une victoire dans cette bataille apaisera les incertitudes des acteurs de la transition et sortira la transition énergétique britannique de son hiatus. Ceci permettra de réassurer les producteurs d'énergies renouvelables sur leurs perspectives à long terme, de mettre les bouchées doubles sur la rénovation thermique des bâtiments, d'instaurer un plafond limitant les émissions de gaz à effet de serre des centrales thermiques et de développer une stratégie d'intégration avec les marchés d'électricité européens pour un système plus stable et plus efficace dans l'utilisation des ressources.

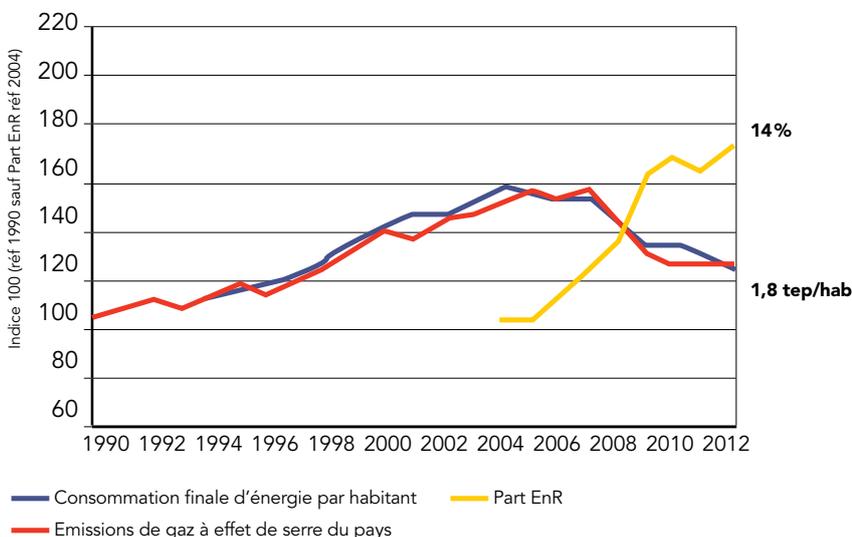


## Espagne : un pas en avant, deux en arrière

Francisco Zuloaga, Consultant Freelance Énergie Durable

**Selon la REE<sup>1</sup>, 42 % de la demande espagnole d'électricité en 2013 a été couverte par les EnR. Or, plus encore que certains de ses voisins, l'Espagne s'est illustrée dernièrement par des politiques énergétiques chaotiques**

INDICATEURS ESPAGNE



Des mesures de soutien à l'électricité renouvelable mal conçues — sur le photovoltaïque en particulier — et une réponse inappropriée sont à déplorer : arrêt brutal du soutien aux nouveaux projets et des changements rétroactifs sur les conditions des tarifs d'achat. Le tout en maintenant un niveau arti-

ficiellement bas de la part réglementée du tarif de vente pour apaiser les citoyens.

Les précédentes réformes avaient imposé des plafonds sur le nombre d'heures de production annuelle permettant de bénéficier du tarif d'achat, mais celui-ci vient d'être supprimé pour être remplacé par un système de

vente sur le marché, complété par une prime censée permettre d'atteindre une rentabilité indexée sur les obligations d'Etat. Des milliers d'investisseurs et producteurs sont directement menacés. Seule « bonne nouvelle » à l'horizon : au vu des récents arrêts de la Cour Constitutionnelle, le gouvernement ne pourra pas aller plus loin dans ses élans...

D'autres éléments invitent aussi à l'optimisme comme le travail remarquable d'intégration des EnR dans le réseau électrique réalisé par REE dans ce pays où les pics de production éolienne de plus de 50 % du mix ne sont pas rares<sup>3</sup>.

Surtout, le mécontentement des citoyens à l'égard du gouvernement et fournisseurs d'électricité a favorisé la naissance et le développement de coopératives dont Som Energia, créée en décembre 2010, est l'archétype. En moins de 4 ans, cette coopérative a atteint 15 000 membres et investi 3,5M€ dans les EnR. Des structures similaires ont émergé depuis, telles Goiener au Pays Basque ou encore Zenzer en Andalousie.

Si l'Espagne semble avoir touché le fond du côté de ses politiques, les projets continuent ainsi d'avancer sur le terrain, grâce aux citoyens!

*Traduit de l'anglais par Guillaume Maciel*

1. Red Eléctrica Española, équivalent outre-Pyrénées de RTE..

2. 21,32 % par l'éolien, 13, 30 % l'hydraulique, 3,13 % le photovoltaïque, 2,75 % la micro-hydraulique, 1,97 % la géothermie et 1,78 % par le solaire thermique.

3. Atteignant même les 70 % certains jours de grand vent.

# Auto-consommation : la proie et l'ombre

Marc Jedliczka, directeur d'Hespul

**Présentée par certains comme une véritable planche de salut pour un secteur photovoltaïque qui continue à licencier, l'autoconsommation connaît aujourd'hui un engouement qui n'est pas sans poser question. Le débat en cours mérite d'être replacé dans le contexte plus large de la transition énergétique pour analyser la pertinence et surtout les limites de cette nouvelle « tarte à la crème ».**

Rappelons d'abord que tous les scénarios un peu sérieux qui ont été mis sur la table du Débat national sur la transition énergétique, y compris les plus conservateurs, sur la place du nucléaire comme ceux de l'ANCRE<sup>1</sup>, prévoient pour 2030 un parc photovoltaïque de 35 à 45 GW contre à peine 4 aujourd'hui, soit 1,7 à 2,4 GW par an pendant quinze ans contre un maigre 0,6 en 2013<sup>2</sup>.

Il est donc urgent de trouver les moyens de relancer durablement le secteur, en renouant avec un rythme annuel du même ordre de grandeur que celui de 2010-2011, sans pour autant retomber dans les travers qui ont conduit au couperet du moratoire véritable, notamment le coût jugé trop élevé du soutien à la filière.

Dans ce contexte, l'autoconsommation ne peut en aucun cas offrir une alternative crédible aux tarifs d'achat garantis, à commencer par le fait que le modèle économique sur lequel elle repose est inopérant à cause d'un prix de l'électricité de détail maintenu artificiellement trop bas pour que le photovoltaïque, surtout lorsqu'il est intégré au bâti comme c'est la règle en France, soit déjà compétitif malgré la baisse constante du coût du matériel.

## Les meilleures volontés découragées

Du reste, l'autoconsommation existe déjà dans la réglementation sous la forme de la « vente de surplus », mais cette disposition n'est jamais utilisée en pratique, précisément parce qu'elle

ne permet pas de financer les investissements, même avec une exigence de rentabilité très raisonnable.

C'est d'ailleurs pour cette raison que les promoteurs les plus acharnés de l'autoconsommation, tout en affirmant qu'elle se développe spontanément, demandent plus ou moins explicitement qu'un mécanisme de soutien soit mis en place, directement sous la forme de primes ou de subventions, ou indirectement par l'exonération de certains coûts, comme ceux liés à l'utilisation du réseau ou à la fiscalité.

Il faut dire qu'entre tarifs d'achat trop bas, appels d'offre aux résultats erratiques et coûts de raccordement en explosion, tout se passe comme si l'on voulait à tout prix décourager même les meilleures volontés de raccorder le moindre système photovoltaïque au réseau. D'où l'idée défensive d'injecter le moins possible d'électricité dans le réseau qui sous-tend l'autoconsommation. Mais si l'on suit jusqu'au bout cette logique, le meilleur photovoltaïque est celui qui n'existe tout simplement pas, et ceci n'est pas acceptable.

Certes l'avènement des EnR, par nature fortement décentralisées, bouscule les habitudes des gestionnaires des réseaux de distribution en ajoutant aux fonctions historiques du réseau celle, essentielle, de collecte de la production. D'un autre côté, il faut reconnaître que l'autoconsommation complique la conduite du réseau et justifie un encadrement technique et juridique pour en garantir la sécurité de fonctionnement.

En contrepoint, pour peu que l'on adapte à la marge les règles et les pratiques actuelles, la capacité d'accueil du réseau en injection pure est considérable, notamment en zone urbaine, et ne justifie en aucune manière, et pour encore longtemps, que l'on cherche à tout prix à la limiter.

## Ne nous trompons pas d'enjeu !

Si les objectifs d'énergies renouvelables annoncés dans le projet de loi sur la transition énergétique sont pris au sérieux, la priorité doit être à l'inversion de la logique actuelle : c'est bien au réseau de s'adapter aux renouvelables et non le contraire !

Il sera largement temps ensuite de réfléchir aux nécessaires évolutions du mécanisme de soutien, une fois que la fameuse « parité réseau » sera bien réelle et que le photovoltaïque se sera intégré dans un marché de l'électricité qui aura lui-même certainement beaucoup évolué. Mais se polariser dès aujourd'hui sur l'autoconsommation, c'est à coup sûr se tromper d'enjeu à court et moyen terme, c'est clairement lâcher la proie pour l'ombre.

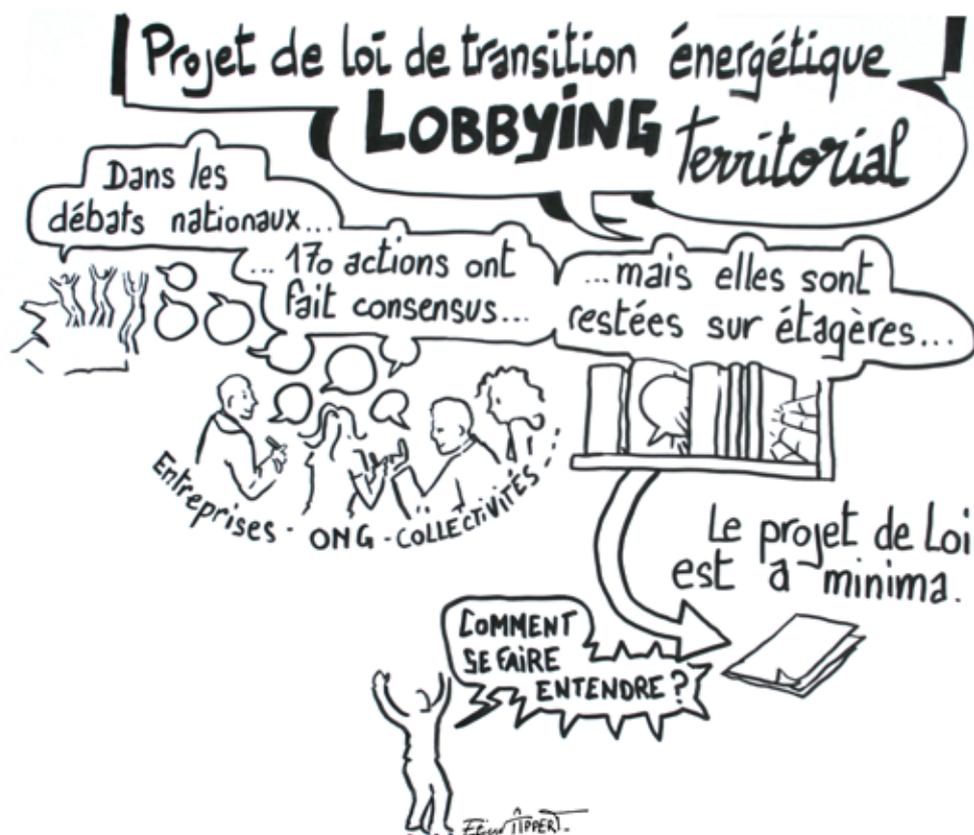
Commençons donc par exiger une refonte des tarifs d'achat pour les rendre plus efficaces et moins coûteux en libérant les segments de marchés les plus proches de la compétitivité comme la surimposition en toiture ou les ombrières de parking.

Continuons en ouvrant le chantier de la redéfinition des règles de raccordement au réseau au regard des possibilités offertes par les technologies « smart » - et par le simple bon sens.

Enfonçons le clou en rendant aux collectivités locales la maîtrise réelle des réseaux énergétiques dont elles sont propriétaires pour leur donner les moyens de mettre en œuvre à leur échelle une véritable transition énergétique.

1. Le réseau des centres de recherche publique sur l'énergie, piloté notamment par le CEA et le CNRS (<http://www.allianceenergie.fr/>)

2. En comparaison, l'Allemagne qui avait 35 GW en fonctionnement fin 2013 prévoit d'en installer 2,8 GW par an pour atteindre 54 GW en 2020 (et non en 2030 !)



## FRANCE

## Transition énergétique : changement de titre pour la loi

Le projet de loi tant attendu sur la transition énergétique a été rendu public mi-juin 2014. Première surprise : un changement de titre de dernière minute puisqu'il se nomme dorénavant *Projet de loi de programmation pour un nouveau modèle énergétique français*. Exit donc la transition, jugée peu compréhensible par le public. Mais qu'en est-il du contenu ? L'avis du CLER ci-dessous.

Le projet de loi doit donner un cadre pour l'évolution des politiques énergétiques. S'il fixe des objectifs en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables pour 2030, objectifs que nous jugeons insuffisants, mais qui ont le mérite d'exister, le texte reste muet sur les objectifs 2030 sur l'efficacité énergétique, se cantonnant à un objectif lointain à 2050. Pourtant, un objectif suffisamment ambitieux permettrait d'engager la nation tout entière et de donner une visibilité aux professionnels pour combler le retard de la France dans la poursuite de ses propres ambitions de réduction d'une facture énergétique qui s'élève aujourd'hui à 68 milliards d'euros.

Concernant les mesures concrètes pour atteindre ces objectifs, le projet de loi passe à côté de la question de la mobilité, se focalisant uniquement sur le véhicule électrique qui peut être une part de la solution, mais ne peut répondre à tout. La conférence environnementale de l'automne, dont l'une des tables rondes portera sur les transports, sera, nous l'espérons, une session de rattrapage.

Sur le bâtiment, le texte apporte quelques avancées, prévoyant une obligation de rénovation énergétique en cas de réfection

de toiture. Sur le ravalement de façade, la loi reste au milieu de gué, proposant une obligation d'étude, puis de travaux sauf exceptions qui risquent de généraliser. Ces mesures devraient s'accompagner d'un dispositif d'information des citoyens renforcé, d'une simplification des outils financiers et d'un objectif élevé de performance énergétique à atteindre, points sur lesquels la loi ne répond pas actuellement.

Par ailleurs, le projet de loi ne traite qu'à la marge la lutte contre la précarité énergétique. Il prévoit la création d'un chèque énergie pour soulager les ménages ne pouvant payer leurs factures, mais son financement n'est pas précisé et risque d'être insuffisant. Surtout, aucune mesure n'est prévue pour sortir vraiment les ménages en précarité énergétique de cette situation en les accompagnant dans la rénovation de leur logement.

Quant aux énergies renouvelables, leur développement ne sera assuré que si la loi remet de l'ordre dans des tarifs d'achat qui ne fonctionnent plus aujourd'hui, plutôt que de spéculer sur le remplacement de ces derniers par des mécanismes qui ne font que créer de l'incertitude : les acteurs des filières ont avant tout besoin de la visibilité et de la stabilité que seuls les tarifs d'achat procurent.

Enfin, pour que la transition énergétique soit une réalité, les collectivités doivent avoir les moyens et les compétences pour planifier et mettre en œuvre dans la durée des programmes d'actions de maîtrise de la demande en énergie et de soutien aux projets locaux de production d'énergie renouvelable.

Sur ce point, le projet de loi ne va pas assez loin.

## FRANCE

**Conférence bancaire et financière : c'est parti !**

Les ministres Ségolène Royal et Michel Sapin ont lancé le 23 juin dernier le premier opus de la conférence bancaire et financière visant à mobiliser les banques et les acteurs financiers afin qu'ils accompagnent la transition énergétique. Deux axes principaux ont été évoqués : les travaux de rénovation des logements des particuliers et le financement des entreprises et les aides des acteurs financiers publics aux collectivités qui s'engagent. Les représentants des associations et ONG, dont le CLER, ont été invités à y participer dans le cadre de 4 groupes de travail, lancés le 30 juin : rénovation thermique des logements des particuliers, tiers financement, financement de la transition énergétique en faveur des entreprises et financement des projets des entreprises pour la transition.

Parmi les annonces de cette conférence, signalons la relance de l'éco-prêt à taux zéro avec des mesures de simplification, la création du fonds de garantie pour la rénovation énergétique, l'accélération de la finalisation du tiers financement, l'accompa-

gnement du développement des obligations vertes ou encore la labellisation des investissements socialement responsables (ISR). L'État a par ailleurs débloqué avec la Caisse des dépôts des prêts « transition énergétique et croissance verte », pour un total de 5 milliards d'euros. De son côté, la Banque européenne d'investissement (BEI) a signé un nouveau financement dans le domaine de l'efficacité énergétique et de l'éducation : 400 millions d'euros pour la rénovation et la modernisation des collèges en France, sur une enveloppe totale qui atteindra in fine 1 milliard d'euros. Le CLER sera vigilant afin que les financements soient bien fléchés vers des rénovations performantes. Par ailleurs, nous demandons la création d'une agence de financement de l'efficacité énergétique, la levée des obstacles réglementaires entravant le développement du tiers-financement et la création d'un plan épargne copropriété.

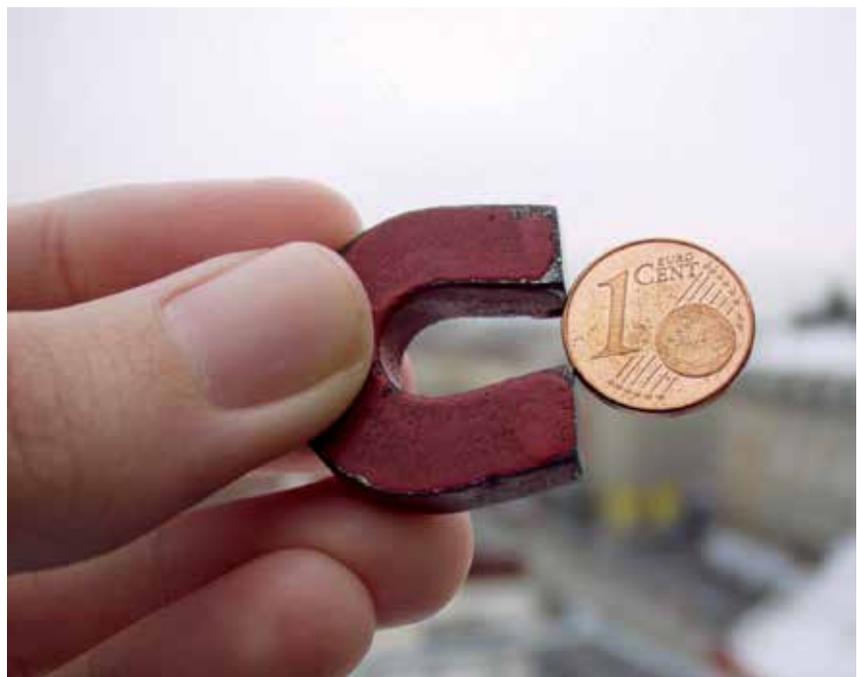
## INTERNATIONAL

**30 milliards d'euros d'économie grâce aux EnR**

La Commission européenne a publié le 28 mai dernier une communication au Conseil et au Parlement sur la sécurité d'approvisionnement en énergie pour l'Europe. Le rapport constate notamment que la facture énergétique de l'UE atteint désormais 400 milliards d'euros par an, soit 1 870 € par foyer et par an. En France, la facture énergétique est plus élevée encore, à 2 290 € par habitant et par an.

La Commission relève également que la production par les énergies renouvelables (14,1 % de la consommation d'énergie finale en 2012) permet désormais d'économiser 30 milliards d'euros par an sur les importations d'énergie.

**En savoir plus:** <http://bit.ly/1I7AJiB>



## ...Participants 4<sup>èmes</sup> rencontres nationales TEPOS



Informations et programme sur [www.tepos2014.fr/fr/inscription.html](http://www.tepos2014.fr/fr/inscription.html)

Les prochaines rencontres «Énergie et territoires ruraux, vers des territoires à énergie positive» auront lieu les 24, 25 et 26 septembre 2014 à Mimizan (Landes) et dans les communes voisines. Elles sont organisées par la communauté de communes de Mimizan, la communauté de communes de la Haute Lande, la Région Aquitaine et l'ADEME, en collaboration avec le CLER.

A l'affiche : conférences plénières, ateliers, visites de sites et, nouveauté 2014, rencontres apéritives les pieds dans le sable autour de la «place du marché», où les initiatives de participants seront mises en avant, dans une ambiance conviviale. Inscriptions vivement conseillées avant le 20 août (prix réduit), puis jusqu'au 5 septembre 2014.

## ... Collectivités candidates pour porter un SLIME

Depuis son lancement, 19 collectivités pilotent ou co-pilotent un SLIME. Le programme SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) vise le repérage des ménages en précarité énergétique, au moyen d'une animation territoriale forte et de diagnostics sociotechniques réalisés lors de visites à domicile.

Préparez-vous au prochain appel à candidatures qui se clôture le 30 septembre 2014! Pour cela, toute collectivité qui souhaite se porter candidate est invitée à prendre contact avec nous dès à présent pour ajuster au besoin son projet à la méthodologie SLIME, et ainsi pouvoir bénéficier de certificats d'économies d'énergie.

**Pour plus d'information :**

[www.lesslime.fr](http://www.lesslime.fr)

**Contacteur Bouchra ZEROUAL :**

01 78 35 05 42

[bouchra.zeroual@cler.org](mailto:bouchra.zeroual@cler.org)

## ... signatures *La transition énergétique est une chance !*



Alors que le projet de loi pour un nouveau modèle énergétique (ex-transition énergétique) sera bientôt débattu au parlement, des entreprises, des syndicats, des collectivités, des associations, dont le CLER, et des personnalités lancent un appel «La transition énergétique est une chance!». A travers cet appel, nous souhaitons faire entendre la voix de ceux qui soutiennent une transition énergétique s'appuyant sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables, sources d'emplois, d'innovation, d'initiatives locales et d'une plus grande équité. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrions peser dans le débat parlementaire.

**Alors rejoignez-nous !**

sur le site [transitionenergetique.org](http://transitionenergetique.org) et sur notre page

<https://www.facebook.com/laTEestunechance>.

# Les meilleurs territoires européens en matière d'énergie renouvelable révélés !

La cérémonie de récompenses de la Ligue des Champions EnR a eu lieu à Bruxelles le 25 juin 2014, en point d'orgue de la Semaine Européenne de l'Énergie Durable. Plus de 10 000 territoires de 12 pays européens représentant 100 millions d'habitants ont participé à la cinquième saison du championnat européen. Cette année, les territoires autrichiens prennent la tête, mais sont « marqués à la culotte » par les Allemands !



## CLASSEMENT GÉNÉRAL

- 1<sup>er</sup> : Kötschach-Mauthen (Autriche)
- 2<sup>ème</sup> : Furth bei Landshut (Allemagne)
- 3<sup>ème</sup> : Attert (Belgique)

## DE 5 000 À 20 000 HABITANTS

- 1<sup>er</sup> : St Johann im Pongau (Autriche)
- 2<sup>ème</sup> : Alheim (Allemagne)
- 3<sup>ème</sup> : CC du Thouarsais (France)

## DE 20 000 À 100 000 HABITANTS

- 1<sup>er</sup> : Villach (Autriche)
- 2<sup>ème</sup> : Rhein Hunsrück (Allemagne)
- 3<sup>ème</sup> : Dumfries and Galloway (Écosse)

## PLUS DE 100 000 HABITANTS

- 1<sup>er</sup> : Osnabrück (Allemagne)
- 2<sup>ème</sup> : Pilsen (République tchèque)
- 3<sup>ème</sup> : Highland (Écosse)

« Tandis que les décideurs européens échouent, jusqu'à présent, à s'accorder sur une feuille de route ambitieuse en matière d'énergie et de climat après 2020, les territoires montrent sur le terrain qu'un objectif 100 % renouvelables de long terme pour l'Europe est non seulement réaliste, mais largement souhaitable. Les élus réunis ici témoignent du fait que la construction d'un futur énergétique durable n'est qu'une question de volonté politique », a déclaré Yannick Régnier, coordinateur de l'action, en ouverture de la cérémonie.

Parmi les différents lauréats, Alheim a osé il y a près de 20 ans « être plus démocratique et renouvelable » (voir ci-contre). Les champions européens 2014 regorgent d'initiatives innovantes et réussies de même nature : vous pouvez les retrouver en ligne sur le site [www.res-league.eu/fre](http://www.res-league.eu/fre).

**A**lheim est une commune rurale située dans la Vallée de la Fulda, en plein cœur de l'Allemagne. Elle s'étend sur 64 km<sup>2</sup> et rassemble 5 300 habitants. En 1997, Alheim lance sa campagne citoyenne intitulée « Oser être plus démocratique », par laquelle la commune entend assumer ses responsabilités face aux générations futures. La campagne consiste en une politique sociale de l'énergie, un programme de développement économique et d'éducation durable pour toutes les générations. L'association ZuBRA naît alors de la collaboration avec les deux communes voisines Bebra et Rotenburg/Fulda. L'objectif de « couvrir à 80 % la consommation des ménages à partir d'énergies renouvelables », affiché dans le plan d'actions énergie en 2004, a déjà été atteint. Désormais, la commune vise l'autonomie énergétique d'ici à 2030. La démarche entreprise est à la

fois durable et exemplaire. Par exemple, l'entreprise Kirchner Solar a créé à elle seule plus de 150 emplois. Une unité de biogaz produit, en plus de l'électricité, de l'énergie thermique distribuée à bas coût via un réseau de chaleur aux entreprises locales. La plupart des unités de production à partir de renouvelables sont construites sur des terres polluées, préservant ainsi un usage agricole des terres saines. Les réponses apportées par Alheim à ses défis démographiques et sociaux montrent qu'un développement économique inclusif est possible en créant un projet énergétique et pédagogique citoyen pour les jeunes et les anciens. À partir de cette vision, Alheim et ses partenaires de ZuBRA sont en train de définir un plan directeur sur l'énergie et mettent déjà en œuvre leur projet pédagogique.



## 30 ans et toutes nos dents pour le changement !

À l'occasion de son trentième anniversaire, le CLER a tenu son Assemblée Générale à Lille, les 21, 22 et 23 mai 2014. 130 participants étaient réunis, dans une atmosphère festive : adhérents, partenaires, experts, élus et personnalités locales, experts européens de la transition énergétique. Au programme de ces 3 journées : rencontres métiers du réseau, plénière, ateliers d'échange et de création, soirées festives, sans oublier les deux circuits de visite emblématiques de la transition énergétique à Loos-en-Gohelle et Lille. Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cet événement une pépite dans l'histoire de notre (toujours) jeune et dynamique réseau !

Compte-rendus et images sur : <http://tinyurl.com/AG-30-ans-du-CLER>

### BONNE PRATIQUE

## Chauffage par géothermie : la preuve par l'exemple à Mende (48)

Un exemple de réussite géothermique : la nouvelle crèche de Valcroze à Mende (Languedoc) allie économie d'énergie et bien-être des jeunes enfants. Pour construire cet établissement, la Communauté de communes Cœur de Lozère a comparé la faisabilité technique et économique de différents modes de chauffage favorisant les énergies renouvelables et a retenu la solution de pompe à chaleur (PAC) géothermique. En l'espace d'une semaine, huit sondes verticales, de 80 mètres linéaires chacune, ont été installées afin d'assurer les besoins de chauffage de cette crèche de 850 m<sup>2</sup> de surface et capable d'accueillir 45 enfants. Cette installation géothermique a été couplée à une pompe à chaleur de type eau/eau

d'une puissance de 39 kW et d'un coefficient de performance (COP machine\*) de 3,7. « La PAC géothermie fonctionne très bien et la crèche est très agréable à vivre. Depuis janvier 2012, date de son ouverture, elle offre une grande qualité de vie aux bébés », témoigne Nathalie Fraisse, directrice Générale des services de la Communauté de communes Cœur de Lozère. Cette installation servira d'exemple afin de promouvoir la géothermie dans le cadre du projet européen GEOPIMED auquel participent l'Agence Locale de L'Énergie Montpellier et Soleval.

Plus d'informations et de fiches sur :

<http://www.ecoserveis.net/geopimed/le-projet.html>

### ACTION CLER

## Une formation pour diagnostiquer la précarité énergétique

Le CLER a coordonné la formation « Réaliser un diagnostic sociotechnique au domicile de ménages en précarité énergétique », qui est maintenant disponible dans dix régions (Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, Corse, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Lorraine, PACA, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes) et le sera sur tout le territoire métropolitain à l'automne.

La formation se déroule sur 8 jours (en deux sessions de quatre jours) et est dispensée par des formateurs sélectionnés et formés par le CLER et ses partenaires.

Elle s'adresse essentiellement aux personnes éloignées de l'emploi avec peu de qualification (recrutées dans le cadre des emplois d'avenir, de l'insertion ou d'autres dispositifs d'aide au retour à l'emploi), mais aussi aux chargés de visite dans le cadre de programmes tels que :

- les SLIME,
- les Ambassadeurs de l'efficacité énergétique de l'ANAH,

- les Éco-compagnons de la Région Ile-de-France,
- les Éco-diagnostiqueurs de la Région PACA,
- les emplois d'avenir recrutés par les Régies de quartier,
- les salariés en parcours d'insertion professionnelle du réseau Coorace
- et tout autre dispositif d'intervention à domicile visant la maîtrise de l'énergie.

Ce module, coordonné par le CLER, a été coproduit par le CAFOC de Nantes, Croix-Rouge Insertion - IDEMU, l'Institut régional d'Ile de France de formation sanitaire et social de la Croix-Rouge et Soleni du groupe Ulisse et a bénéficié du soutien de l'ADEME, de la Fondation MACIF et Réunica.

Pour connaître les prochaines dates de formations et la liste des formateurs habilités à la dispenser, rendez-vous sur le site [www.lesslime.fr](http://www.lesslime.fr).

## NOUVELLES DES TERRITOIRES...EN RÉGION CENTRE

## L'ancien centre de tri postal de Tours fait peau neuve

Au terme de 28 mois de travaux au cours desquels il a fait l'objet d'une restructuration intégrale, l'ancien centre de tri postal a rouvert ses portes fin juin 2014. Le projet porte le nom de NEF et couvre une surface totale de 13 000m<sup>2</sup> (SHON finale). Il comprend un bâtiment divisé en deux parties de taille équivalente abritant 75 appartements, 10 maisons et 6 500 mètres carrés de bureaux. Conforme aux critères du Grenelle 2, la structure des années 80, hier énergivore et inesthétique, a désormais un autre visage : 1 500m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques au profit de la copropriété, bêche à eau de 400m<sup>2</sup> raccordée à 3 forages géothermiques permettant le fonctionnement de pompes à chaleur de 100 kW chacune, 3 forages géothermiques sous la nappe, plancher chauffant pour les logements... Ciblant un niveau de performance Bepos, ses consommations résiduelles sont compensées par les 230 MWh produits par la centrale photovoltaïque, complétée par l'énergie récupérée en géothermie ainsi que celle recyclée par la VMC double flux. Résultat : d'une épave thermique qui consommait 716 kWh/an, on passe à un bâtiment intelligent qui consommera moins de 20 kWh/ an au m<sup>2</sup>.



## Une bâtisse XVIII<sup>e</sup> vitrine de la transition énergétique à Boiscommun

S'adressant à tous les publics, le Centre-habitation «témoin» de la SARL Rendez-vous : la Terre est conçu comme une véritable vitrine opérationnelle en matière d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie. Cette bâtisse du 18<sup>ème</sup> siècle, située à Boiscommun (45), a été rénovée selon les principes de la Haute qualité environnementale (HQE). Elle est équipée d'installations permettant la production et l'utilisation de l'énergie produite : petite éolienne, panneaux photovoltaïques et thermiques, chauffe-eau solaire et d'une isolation performante grâce à la mise en œuvre d'isolants écologiques. En plus de son rôle de sensibilisation aux EnR et à la MDE, la SARL Rendez-vous : la Terre dispense des formations sur ces thématiques et accompagne les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre grâce à l'expertise de son bureau d'études.

En savoir plus : <http://www.rendezvouslaterre.com/>

## Le BEPOS de Noé à Coudray



Le bureau d'études Noé, basé au Coudray (28), a développé en tant que membre de Bâti Durable d'Eure et Loir (association d'entreprises engagées dans l'éco-construction) un bâtiment à énergie positive chargé d'héberger des entreprises engagées dans ce domaine pour développer des synergies.

Ce bâtiment appelé **bâtiment OXYGENE** accueille un hall d'exposition, 700m<sup>2</sup> de bureaux et 500m<sup>2</sup> d'ateliers.

Le projet, né en 2009, s'est voulu exem-

plaire par sa démarche et dans le choix des matériaux utilisés :

- Isolation en paille des murs extérieurs de l'atelier (37 cm d'épaisseur)
- Surtoiture isolée par une couche de 14 cm de laine de roche
- Double vitrage aluminium et bois : présence d'un espace tampon climatique
- VMC double flux
- Puits canadien
- Recours à la domotique
- Système de récupération d'eau de pluie
- 200 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques
- Levée de terre à l'arrière du bâtiment pour contrarier les vents du nord et intégrer le puits canadien.

Ce bâtiment professionnel, situé à Mainvil-

liers, a été lauréat de l'appel à projet bâtiments performants de l'ADEME en 2009. Sa consommation est estimée à 25 kWh/m<sup>2</sup> par an d'après la simulation thermique dynamique, compensée par la production photovoltaïque.

Il bénéficie d'un financement à hauteur de 50 % (par le Crédit Agricole) ainsi que de l'aide de la Région Centre. Actuellement, le porteur de projet M. Dominique REDOUTE et le B.E Noé ainsi que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Eure et Loir (CMA28) sont en recherche de partenaires bancaires complémentaires. Ce projet va évoluer vers une société coopérative pour renforcer par sa structure même les atouts d'une telle synergie...

## DES CHIFFRES & DES LETTRES

### CHIFFRES CLÉS

#### Données énergie et CO<sub>2</sub>

Prix du baril brut<sup>[1]</sup>: **105\$** (30/06/14) →

Prix de la tonne de CO<sub>2</sub><sup>[2]</sup>: **5,8€**/t CO<sub>2</sub> (30/06/14) ↗

Prix du kWh cumac pour l'échange de CEE<sup>[3]</sup>:  
**0,30 c€** (mai 2014) ↘

Consommation d'énergie primaire  
(mai 2013 à avril 2014): **243 Mtep** ↘

Facture énergétique française<sup>[4]</sup>:  
**63 Md€** (avril 2013 à mars 2014) ↘

Consommation d'énergie finale en France<sup>[4]</sup>:  
**166 Mtep** (2012) →

Taux d'indépendance énergétique final :

- avec nucléaire 2012<sup>[5]</sup> : **35 %**

- sans nucléaire 2012<sup>[5]</sup> : **17 %**

Sources: [1] NYMEX ; [2] EUA EEX ; [3] www.emmy.fr ; [4] MEDDE-CGDD ;  
[5] Calcul CLER sur données MEDDE

### AGENDA

#### Rentrée 2014

##### 4<sup>èmes</sup> rencontres nationales TEPOS

Du 24 au 26 septembre 2014 - A Mimizan (40)

Au programme des prochaines rencontres « Énergie et territoires ruraux, vers des territoires à énergie positive » : conférences plénières, ateliers, visites de sites et rencontres apéritives autour de la « place du marché ».

Inscriptions vivement conseillées avant le 20 août (prix réduit), puis jusqu'au 5 septembre 2014.

[www.tepos2014.fr](http://www.tepos2014.fr)

##### Rencontres européennes de l'énergie citoyenne

Le 3 octobre 2014 - A Lille (59)

La Fédération européenne des coopératives d'énergie renouvelable organise cette journée aux côtés de ses partenaires européens et dans le cadre du projet REScoop 20-20-20. Elle rassemblera des

### LE COUP DE CŒUR DE LA DOCUMENTALISTE

#### La transition énergétique du secteur du bâtiment



L'analyse et la comparaison de scénarios énergétiques ont constitué un élément central du Débat national sur la transition énergétique. La prise en compte des rares scénarios qui respectent les engagements énergétiques et climatiques de la France a conduit à un consensus politique autour de quelques objectifs importants. Le lien entre la sobriété, l'efficacité énergétique et une politique

climatique ambitieuse a ainsi été établi.

Le présent document propose un ensemble de mesures d'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment pour la France.

Édité par Réseau Action Climat France et Institut NégaWatt, mai 2014, 8 pages, gratuit

Document téléchargeable via <http://tinyurl.com/pcw3cdh>

représentants de coopératives et groupes de citoyens engagés dans le développement de projets d'énergie renouvelable à travers l'Europe. Cette journée alternera séances plénières, séminaire de recherche et ateliers de travail.

Programme et modalités d'inscriptions sur [www.rescoop.eu](http://www.rescoop.eu)

#### Journée nationale d'étude du réseau RAPPEL

Le 7 octobre 2014 - A Paris (10°)

Son thème cette année : les nouvelles organisations territoriales et la lutte contre la précarité énergétique. Les frais de participation à la journée s'élèvent à 75€/personne. Les places seront réservées en priorité aux membres du RAPPEL jusqu'au 12 septembre 2014. Clôture des inscriptions, pour les membres et les non-membres, le 24 septembre 2014.

<http://tinyurl.com/journ-eRAPPEL2014>



## Bulletin d'abonnement

1 an d'abonnement (6 n°): **35 €** France métropolitaine  
**40 €** DOM-TOM et étranger

2 ans d'abonnement (12 n°): **70 €** France métropolitaine  
**80 €** DOM-TOM et étranger

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Organisme: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_

Email: \_\_\_\_\_ Web: \_\_\_\_\_

**Bulletin à découper et à renvoyer accompagné de votre règlement:**

CLER - 2 B rue Jules Ferry - 93100 Montreuil

Abonnez-vous sur internet: [www.cler.org/clerinfos](http://www.cler.org/clerinfos)



**Vous pouvez commander les anciens numéros du CLER Infos.**

Rendez-vous sur le site du cler:  
[www.cler.org/-Revue-CLER-Infos](http://www.cler.org/-Revue-CLER-Infos)

**Au sommaire du prochain CLER Infos  
Les visages de  
la transition énergétique**